

Extraits des comptes-rendus de conseils municipaux

Les comptes-rendus de séance sont consultables en mairie dans leur intégralité.

Séance du 19 octobre 2017

Conseillers absents excusés : . Carrière, pouvoir à B. Larroche; J-B. Filippetto.

Secrétaire de séance : V. Sommer, secrétaire de mairie.

♦ **Tarifification pour familles nombreuses à l'accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) et au temps d'activités périscolaires (TAP) sur la base du tarif en vigueur.**

Suite aux recommandations de la caisse d'allocations familiales, des modifications de la grille tarifaire sont envisagées pour les familles nombreuses.

Trois propositions sont faites à l'assemblée :

1^{ère} proposition : ne pas appliquer de tarif dégressif

2^e proposition : appliquer 30 % de réduction pour les 2^e et 3^e enfants

3^e proposition : appliquer 30 % de réduction pour le 2^e enfant et 50 % pour le 3^e enfant.

Accord de l'assemblée à la majorité pour l'application de la 3^e proposition.

11 voix favorables : Cl. Lafon, M-L. Arnaud, P. Balty, Ch. Bénazet, Ch. Crouzil, A. Dardard, M. Denoy, N. Fauré, S. Gasc, J-M. Jimenez, J-L. Lucas.

2 abstentions : B. Larroche, P. Carrière.

P. Balty et Ch. Bénazet proposent qu'une réflexion soit engagée pour les familles aux quotients familiaux les plus bas. M. le maire décide de mettre ce point à l'ordre du jour d'une commission Finances.

♦ **Assurance statutaire du personnel, consultation du centre de gestion.**

Depuis 1992, le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne a mis en place un service facultatif d'assurance des risques statutaires du personnel.

Les contrats actuels arrivent à échéance (contrat IRCANTEC et contrat CNRACL) le 31 décembre 2018. Le Centre de gestion va engager une consultation pour la passation de nouveaux contrats avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2019, à condition d'être mandaté par les employeurs territoriaux.

L'assemblée décide à l'unanimité de confier au centre de gestion la consultation pour l'assurance du personnel.

♦ **Solidarité avec les victimes de l'ouragan Irma.**

À la suite du passage de l'ouragan Irma, qui a

durement frappé la population des Antilles françaises, l'Association des maires de France (AMF) invite les communes et les intercommunalités de France à contribuer et relayer les appels aux dons pour aider les victimes. M. le maire propose à l'assemblée de verser 1 € par habitant.

Accord de l'assemblée à la majorité.

8 voix favorables : Cl. Lafon, M-L. Arnaud, P. Balty, Ch. Bénazet, M. Denoy, N. Fauré, S. Gasc, J-M. Jimenez.

3 voix défavorables : P. Carrière, B. Larroche, J-L. Lucas.

2 abstentions : Ch. Crouzil, A. Dardard.

♦ **Dématérialisation des cartes grises et des permis de conduire, aide aux administrés.**

Dans le cadre de la simplification des démarches administratives portée par le Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG), toutes les opérations sur les certificats d'immatriculation seront dématérialisées à compter du 6 novembre 2017. Les usagers devront se rendre sur le site : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/> qui leur offrira la possibilité d'effectuer leurs démarches ou de recourir à un professionnel habilité en ligne.

Une aide pour les personnes en difficulté face à la pratique de l'informatique va être mise en place au secrétariat de la mairie de Montesquieu.

♦ **Urbanisme :**

▪ DP : Remy Saurrat, 25 rue des Plumassières, modification de façade.

Il est nécessaire de voir avec le service instructeur car la DP manque de précision.

▪ DP : Gilles Grac, 1 chemin de Saint Léon, division foncière.

♦ **Comptes-rendus de réunions :**

Plan local d'urbanisme (PLU) du 22 sept. 2017

Présentation aux personnes publiques associées du projet de PLU avant sa finalisation et son arrêt en conseil municipal.

Commission Finances du 9 octobre 2017

Les points suivants ont été abordés : tarification

famille nombreuse ALAE et TAP; point sur l'avancement du budget : prévu et réalisé.

Commission du Centre communal d'action sociale (CCAS) du 11 octobre 2017 :

La distribution des colis de Noël aux personnes de 75 ans et plus se fera cette année sous une nouvelle formule.

Marie-Laure Arnaud et Magali Denoy, membres du CCAS, ont pris contact avec la Conserverie de l'Ovalie à Aureville afin de composer le contenu du colis. Trois paniers différents seront élaborés en fonction des personnes concernées : seules, en couple ou en maison de retraite.

Groupe de travail "cimetière" composé d'élus du 18 octobre 2017 :

P. Balty a participé à une formation de l'Agence technique départementale (ATD) concernant la gestion des cimetières et a expliqué les étapes de la procédure à suivre pour la reprise des concessions en état d'abandon :

1. Constatation de l'état d'abandon de la tombe et notification aux successeurs ou descendants par lettre RAR + affichage en mairie et sur la tombe
2. Procès-verbal de constat d'abandon : réalisé un mois après, en présence, s'il a été retrouvé, du concessionnaire ou de son représentant.
3. Affichage et notification du procès-verbal
4. Trois ans après, nouveau procès-verbal de constat d'abandon
5. Décision de reprise par le conseil municipal.

Le samedi 18 novembre, le groupe de travail cimetière prévoit de commencer à répertorier les tombes abandonnées.

◆ Informations diverses.

- Ch. Bénazet, adjointe au maire en charge de la communication, informe l'assemblée que l'impression du bulletin municipal sera désormais externalisée. Cette formule a été préférée à la photocopie couleur en mairie pour des raisons de gain de temps et d'économie (120 € par trimestre).

- Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement (SMEA) 31 : concernant l'acquisition du terrain pour la construction de la future station d'épuration, le SMEA attend le projet d'acte de vente de la part du notaire du propriétaire. Le calendrier du projet impose une finalisation de l'acte de vente avant la fin décembre 2017.

- Préfecture de la Haute-Garonne : information sur l'impact de la baisse des subventions dans le département pour 2017. Les demandes d'aides formulées par les collectivités haut-garonnaises ont pu être satis-

faites lorsque les projets remplissaient les conditions d'attribution.

- Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) : chaque année ce Syndicat réalise un programme d'enfouissement coordonné des réseaux de distribution d'électricité et des réseaux de communications électroniques. Après négociations avec les services d'Orange, une amélioration de leur participation financière va être réalisée à hauteur de 20 % du coût des terrassements communs, soit 8 € HT par mètre linéaire.

- Conseil départemental : pour comprendre et échanger sur le devenir de la ressource en eau du territoire, le syndicat Haute-Garonne Environnement s'associe au Conseil départemental et propose un colloque « Eau et changement climatique. Réagir en Haute-Garonne ».

- Sénat : la proposition de loi sénatoriale maintenant les compétences eau et assainissement dans les compétences facultatives des communautés de communes est actuellement en discussion à l'Assemblée nationale. Elle a été rejetée par la commission des lois et a été discutée en séance publique jeudi 12 octobre 2017.

- École : l'exercice d'incendie a eu lieu le jeudi 28 septembre 2017. Certains points sont à revoir, d'autres à mettre en place.

- École : exercice PPMS (plan particulier de mise en sécurité) du mercredi 18 octobre 2017. L'exercice s'est déroulé en présence d'une personne de la gendarmerie, de M. le maire et d'une personne représentante des délégués de parents d'élèves, en tant qu'observateurs. Les instructions données par la directrice de l'école consistaient à la mise en sûreté des élèves par la fuite ou par le confinement en fonction de la situation des classes, suite à l'intrusion d'une personne au sein de l'école.

- École : semaine de 4 jours ou de 4,5 jours . Un sondage sera fait auprès des parents afin de connaître leur opinion. Les communes souhaitant passer à la semaine de 4 jours doivent prendre leur décision avant la fin de l'année 2017.

- Le recensement 2018 s'effectuera du 18 janvier au 17 février 2018. Ch. Bénazet, adjointe au maire, en sera la coordinatrice communale, elle participera à une formation obligatoire le 15 novembre. Deux agents recenseurs seront recrutés.

- Une formation pour la procédure d'achèvement de travaux a été réalisée par Nathalie Souloumiac, secrétaire de mairie.

- Service civique : la préfecture a validé le dossier de la commune et a accordé l'agrément pour l'engagement d'un volontaire au service civique.

- Dépistage de la bactérie de la légionelle : des prélèvements ont été effectués à l'école et au stade de football. Aucune bactérie n'a été détectée, les résultats sont négatifs.

- Licence IV débit de boissons : le comité des fêtes s'est porté volontaire pour gérer la licence IV. Un de ses membres effectuera la formation obligatoire

- Transport scolaire : sur le trajet du retour, le bus du collège d'Ayguésvives ne dépose pas les enfants

devant l'arrêt de bus d'En Serny, mais sur la départementale. Le manquement du chauffeur a été signalé par mail au conseil départemental.

- Relancer le Conseil départemental au sujet de la demande de subvention relative aux voies vertes et à la remise en état du chemin des Muletiers.

Séance levée à 23 h 30.